



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Mercredi 25 septembre 2024

8h00 à 9h00

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

La directrice générale Rachel Gouin remercie tous et toutes de leur présence et leur souhaite la bienvenue à l'assemblée générale annuelle (AGA) du Centre d'appui et de prévention (Le CAP).

2. Reconnaissance territoriale

Rachel Gouin reconnaît que l'AGA a lieu sur un territoire non cédé de la nation Algonquine Anishinaabe. Elle rappelle que si on marque la journée de vérité et de réconciliation le 30 septembre prochain c'est grâce aux survivants de pensionnats autochtones qui ont eu le courage de raconter leurs histoires et ont préparé des appels à l'action pour faire en sorte que ça ne se reproduise plus jamais. Elle encourage tout un chacun et leurs proches à participer à un événement commémoratif par respect pour les survivants et pour se souvenir des enfants qui ont été enlevés à leur famille.

Rachel profite aussi pour souligner qu'en ce 25 septembre, on célèbre la fierté et la résilience de la communauté francophone de l'Ontario. Elle dit que Le CAP est fier d'offrir des services désignés en français, ce qui est le résultat d'une politique qui favorise et garantit un soutien à la communauté franco-ontarienne. En terminant, Rachel a souligné la présence dans la salle de la députée provinciale, Mme Lucille Collard et Mme Stéphanie Plante, la conseillère municipale de Rideau-Vanier.

3. Mot de la conseillère municipale Stéphanie Plante

Stéphanie Plante rappelle que c'est la journée des franco-ontariens et des franco-ontariennes et encourage tout le monde à participer à un événement dans la communauté et de reconnaître tout le cheminement qu'on a fait dans la province de l'Ontario grâce à Mme Madeleine Meilleur et à Mme Lucille Collard, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Elle encourage les gens de l'assemblée à envoyer un courriel à leur conseiller ou conseillère municipale pour leur demander comment ils pourront appuyer les services en français à l'hôtel de ville, et aussi de leur poser la question à savoir ce qu'ils font pour appuyer le secteur de la francophonie dans la capitale nationale.

CENTRELECAP.CA



4. Nomination de la Présidence de l'AGA

Il est proposé par Jean Cloutier et appuyé par Amanda Simard que Denis Beaudry assure la présidence de la présente assemblée générale annuelle du CAP.

Adopté à l'unanimité

5. Prise de parole de la présidence de l'AGA

M. Denis Beaudry a remercié les membres pour leur confiance.

6. Nomination du Secrétaire de l'AGA

Il est proposé par Denis Beaudry et appuyé par Jean Cloutier que Nadine Lescofflaur assure le rôle de secrétaire de la présente assemblée générale annuelle du CAP.

Adopté à l'unanimité

7. Ouverture de l'AGA

Il est convenu par Denis Beaudry que l'assemblée générale annuelle du CAP soit ouverte à 8h08.

8. Prise de présence et présentation des membres

Présent(e)	Absent(e)	Membres
X		M. Raymond Jacques
X		M. Antoine Désilets
X		M. Luc Fortin
X		M. Denis Beaudry
X		M. Alain Boudreau
X		Mme Amanda Simard
X		M. Jean Cloutier
X		Mme Isabel Masson
X		Mme Sandrine Ahouassou
X		M. Soufiane Chraibi

Denis Beaudry remercie les membres du Conseil d'administration pour leur engagement envers le CAP.



9. Vérification et établissement du quorum

Le quorum est constaté par la présidence de l'assemblée.

10. Adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 25 septembre 2024

Il est proposé par Raymond Jacques et appuyé par Luc Fortin que l'ordre du jour de la présente assemblée soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré en lien avec les items à l'ordre du jour adopté.

12. Adoption du procès-verbal et suivis de l'AGA du 26 septembre 2023

Il est proposé par Amanda Simard et appuyé par Alain Boudreau que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Mot de la Présidence du Conseil d'Administration

Denis Beaudry se dit rempli de fierté et de gratitude pour les progrès remarquables et la résilience dont Le CAP et la communauté ont fait preuve. Maintenant dans sa quatrième année d'intégration, Le CAP continue de renforcer ses fondations, ce qui lui permet de servir plus efficacement la communauté francophone.

Denis Beaudry souligne que l'année écoulée a été marquée par de grands progrès et une forte résilience de l'organisation et de sa communauté. Le CAP, dans sa quatrième année d'intégration, continue de renforcer ses bases pour mieux servir la communauté francophone. Une réalisation majeure a été la signature de la première convention collective, visant à promouvoir un environnement de travail plus équitable et collaboratif qui reflète notre engagement envers les membres de notre équipe.

Des décisions difficiles ont été prises dans le cadre d'une réévaluation complète de l'organisation pour garantir un avenir plus durable. Le CAP continue de servir près de 5 000 francophones chaque année, en offrant des programmes éducatifs en petite enfance, d'appui thérapeutique en santé mentale ou en dépendance, ainsi que des soutiens spécialisés pour les étudiants au postsecondaire.

Denis Beaudry mentionne que Le CAP a aussi organisé son premier gala annuel de collecte de fonds, qui a été un grand succès, grâce à la générosité des commanditaires, partenaires et bénévoles et leur exprime sa profonde reconnaissance. Il remercie chaleureusement les membres du conseil d'administration, particulièrement Raymond Jacques qui a consacré 20 ans de

CENTRELECAP.CA



bénévolat à notre organisation et Lucy Bender pour son appui à un moment important de notre histoire.

Enfin, le président a eu une mention spéciale pour l'équipe dévouée de professionnels qui font avancer la mission du CAP chaque jour. L'organisation reste attachée à ses valeurs et se tourne vers l'avenir avec enthousiasme, pleine de gratitude pour le soutien de sa communauté.

14. Rapport de la direction générale

Rachel Gouin remercie chaleureusement les équipes professionnelles et engagées du CAP soulignant leur expertise et leur dévouement. Elle souligne que si le CAP avance ses priorités stratégiques et si nous pouvons venir en aide et soutenir les francophones, c'est grâce aux efforts de son personnel.

La directrice souligne ensuite les progrès importants réalisés par Le CAP notamment dans l'amélioration de ses services pour mieux répondre aux besoins des communautés francophones. Parmi les changements marquants :

- La révision des programmes de traitement de jour et de la clinique Santé mentale jeunes et familles, réduisant la liste d'attente de 50%.
- La transformation du programme d'hébergement pour les jeunes de moins de 19 ans en un programme communautaire, pour une prise en charge plus intégrée dans leur environnement de vie. Un seul milieu d'hébergement inclusif de toutes les identités de genre demeure disponible pour les francophones de 18 ans et plus.
- L'amélioration du programme postsecondaire "La Boussole" pour soutenir les étudiants internationaux, avec une augmentation significative du nombre de cas suivis.
- L'intégration du programme "L'Image" dans le système pancanadien d'apprentissage pour les enfants ayant des besoins particuliers.

Rachel Gouin souligne également que Le CAP a renforcé son engagement pour l'équité, la diversité et l'inclusion, avec des actions de plaidoyer visant à améliorer l'accès aux services de santé mentale et de dépendance pour les francophones.

Aussi, une étape importante a été franchie avec la signature de la première convention collective, marquant une avancée pour les employés syndiqués. Le CAP a aussi redynamisé son programme pour les jeunes parents francophones en collaboration avec le Centre de services communautaires Vanier pour effectuer un changement de leadership.



La directrice met en avant la réussite du Gala "Jeans et chemise planche", qui a permis de collecter 163 000 \$ pour les services de santé mentale et de dépendance. L'objectif pour l'avenir est de continuer à collecter des fonds et plaider pour un financement équitable des services communautaires.

Enfin, elle termine son discours en soulignant les employés qui ont franchi des jalons importants et qui ont démontré un engagement solide au bien-être de la communauté.

15. Réception du rapport annuel

Il est proposé par Sandrine Ahouassou et appuyé par Amanda Simard que le rapport annuel 2023-2024 comprenant le rapport du président et le rapport de la direction générale du Centre d'appui et de prévention (Le CAP) soit reçu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Présentation du rapport du vérificateur externe et réception des états financiers audités au 31 mars 2024

Mme Catherine Gagnon-Plouffe de la firme Marcil Lavallée a présenté les résultats de l'audit et explique que les états financiers représentent l'image fidèle des résultats financiers au 31 mars 2024 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

M. Jean Cloutier, trésorier du conseil d'administration souligne que l'excédent reflété dans les états financiers de cette année vient des économies découlant du conflit de travail. Il continue pour dire que le conseil d'administration, le comité des finances, le service des finances et la direction générale travaillent en étroite collaboration afin d'atteindre l'équilibre financier pour Le CAP, ils sont constamment à la recherche de nouvelles subventions pour assurer la pérennité de l'organisation.

Il est proposé par Jean Cloutier et appuyé par Sandrine Ahouassou que les états financiers audités pour l'exercice terminé au 31 mars 2024 soient reçus tels que présentés et audités par Mme Catherine Gagnon-Plouffe, vérificatrice externe de la firme Marcil Lavallée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



17. Nomination du vérificateur externe pour l'exercice 2024-2025

Il est proposé par Raymond Jacques et appuyé par Luc Fortin que la firme Marcil Lavallée, comptables agréés, agisse à titre de vérificateur externe pour le prochain exercice financier se terminant au 31 mars 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. Entériner le règlement administratif No 15

Le règlement No. 15 a été revu en 2022 pour se conformer aux nouvelles lois pour les organismes sans but lucratif.

Il est proposé par Luc Fortin et appuyé par Alain Boudreau que le règlement No. 15 soit entériné tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Élection des administrateurs et administratrices

Il est proposé par Amanda Simard et appuyé par Alain Boudreau que démissions de Raymond Jacques et de Lucy Bender soient acceptées et que Soufiane Chraïbi et Martin Gagnon soient élus au CA pour un mandat de trois (3) ans, jusqu'à l'AGA de 2027.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. Reconnaissance des membres du CA sortant

M. Denis Beaudry a remercié chaleureusement Mme Lucy Bender pour ses années de service au sein du CA de la Maison Fraternité et du CAP.

M. Luc Fortin a rendu un chaleureux et vibrant hommage à M. Raymond Jacques pour ses 20 ans d'engagement exceptionnel à la maison Fraternité puis au CAP.

21. Reconnaissance des employé.e.s

Le président du conseil d'administration et la directrice générale ont exprimé leur reconnaissance envers les employés qui célèbrent plus de 40 ans, 35 ans, 25 ans, 20 ans, 15 ans, 10 ans et 5 ans de service.

Ils soulignent que leur engagement, leur loyauté ont contribué à la mission du CAP et à l'épanouissement de la communauté francophone et que leur dévouement incarne notre engagement envers l'excellence et la qualité de nos services.



22. Mot de clôture et remerciements

Le président du CA a invité l'assemblée à poser des questions.

Question 1 : Vu le succès du programme pour les étudiants internationaux, est-ce qu'il y a des plans pour chercher de nouveaux financements ?

Réponse : Le financement provincial ne sera pas renouvelé mais Le CAP est à la recherche de nouveaux financements.

Question 2 : Compte tenu des changements que Le CAP a fait dans la dernière année, avez-vous les ressources nécessaires pour assurer la pérennité des services en français ?

Réponse : Le CAP a redressé sa situation financière et compte sur les augmentations raisonnables du financement provincial pour protéger et assurer la pérennité des services en français.

Le président du CA remercie tous ceux qui ont fait le déplacement pour participer à notre assemblée annuelle.

23. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Amanda Simard et appuyé par Raymond Jacques que l'assemblée générale annuelle soit levée à 8h52.

Date d'acceptation :2025

M. Denis Beaudry, Président

M. Luc Fortin, Secrétaire

